Concarneau (29) : Bien que marié en 2019, la préfecture demande à Rami de quitter le territoire. Julie, 47 ans, va écrire à E.Macron pour dénoncer une discrimination liée à leur différence d'âge

09/11/2020 à 9h22



Avec Julie, ils se sont rencontrés en 2018, en Tunisie. À l'époque, c'est le coup de foudre et le couple naissant décide de se revoir rapidement (…) Il rejoint (…) Julie, en Bretagne, afin de s'installer ensemble. Leur mariage est prononcé le 27 mai 2019 dans la petite mairie annexe de Lanriec, à Concarneau.

Rami se rend peu après à la préfecture du Finistère, à Quimper, et effectue une demande de visa long séjour conjoint de Français, son précédent titre expirant le 8 août (…) le traitement de sa situation s'éternise et la sentence tombe, au mois de janvier : Rami se voit délivrer une Obligation de quitter le territoire français (OQTF). (…) Nouvelle déception, le 12 octobre : sa demande de carte de séjour est une seconde fois refusée.

Rami explique que s’il retourne en Tunisie, il ne sait pas « quand il pourra revoir » sa compagne. Ne pouvant plus travailler légalement, malgré une promesse d’embauche qu’il n’a pu accepter, le jeune homme n’a ni les moyens d’acheter un billet d’avion, ni d’effectuer une demande de visa qui peut s’avérer coûteuse dans son pays d’origine. Julie, 47 ans, estime que la nationalité de son mari et leur différence d’âge jouent en leur défaveur afin d’obtenir un titre de séjour. Elle évoque même une « discrimination » de la part de l’administration. Julie a décidé d’abattre sa dernière carte en écrivant directement à Emmanuel Macron afin de faire évoluer cette situation.

Le télégramme